

PARACHAT

METSORA

5 AVRIL 2014
5 NISSAN 5774

824



HILLOULOT

- 5 Nissan Rabbi Tsvi Elimelech de Blazov
- 6 Nissan Rabbi Haïm Abouafia
- 7 Nissan Rabbi Sasson Mizrahi
- 9 Nissan Rabbi Haïm de Wiznitch
- 10 Nissan Rabbi Chalom Messas
- 11 Nissan Rabbi Moché ben Nahman "Le Rambane"

Que leur mérite vous protège. Amen

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita

32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 33

20 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
France

Tel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 20:07 19:54 19:50

Ferme 21:16 21:00 20:53

CHAQUE MOT A UN POIDS

« Ceci sera la loi pour le lépreux au jour de sa purification quand il sera amené au cohen » (Vayikra 14, 2)

« Reich Lakich a dit que « ceci sera la loi pour le lépreux (metsora) » signifiait : « ceci sera la loi pour le calomniateur (motsi chem ra). » Rabbi Yossi ben Kisma ajoute : « Quiconque dit du lachon hara est frappé de plaies. » (Arakkhin 15b)

Sur le verset « Car voici qu'Il forme des montagnes, crée le vent et rapporte à l'homme ce qu'il a dit » (Amos 4, 13), les Sages ont expliqué ('Ha-guiga 5a) que même une conversation anodine entre un homme et sa femme lui est rapportée au moment du jugement. J'ai vu que certains commentateurs demandent quel est le rapport avec le début du verset « Il forme les montagnes et crée le vent. » C'est qu'un homme risque de se dire : quel sens et quelle valeur peuvent avoir un mot qui ne représente rien de concret, qu'on ne voit pas et qu'on ne peut pas toucher ? Le prophète lui répond : Regarde et vois ! « Il forme les montagnes », D. a créé des montagnes très élevées qui sont concrètes et tiennent de la place dans le monde, et « Il crée le vent », Il a aussi créé le vent qui n'a absolument rien de concret, et pourtant ce vent, qui paraît presque inexistant, a la force de déraciner les plus hautes montagnes. Nous avons bien vu à notre époque des cyclones qui font des ravages terribles dans le monde. Ce fait même vient déjà dire à l'homme « ce qu'il a dit », à savoir ce qu'est la nature de la parole, car bien que nous ne voyions pas non plus la parole et qu'elle n'ait pour ainsi dire rien de concret, elle risque pourtant de détruire des mondes entiers et puissants.

Dans cet esprit, nous allons expliquer pourquoi les parachiot Tazria et Metsora ont été séparées. Apparemment, l'essentiel de la parachat Tazria porte sur les signes d'impureté de la lèpre, mis à part le début, qui traite d'une « femme qui enfante », où il est question de l'impureté de l'accouchée. Par conséquent cette paracha aurait dû constituer une suite directe au sujet de « Metsora », alors pourquoi s'appelle-t-elle Tazria ? C'est que la Torah vient nous enseigner combien une petite parole peut causer de mal. De même que celui qui sème dans un champ une petite quantité de grain récolte ensuite une grande moisson, le premier homme était seul au début, quand il a semé sa semence, et il en est sorti tous les habitants du monde. Cette idée s'applique également au lachon hara et à la médisance. On ne doit pas se dire : « Qu'est-ce que j'ai dit de si mal ? En fin de compte, je n'ai prononcé que quelques mots ! » Il ne faut surtout pas dire cela, car on doit être parfaitement conscient que les mauvaises paroles peuvent donner des fruits vénéneux dont les conséquences sont imprévisibles. Il est vrai qu'on a semé peu de choses du souffle de sa bouche, mais ces mauvaises paroles ont engendré de plus en plus de haine et de jalousie. C'est cela le rapport entre « Tazria » et « Metsora ». L'homme s'est dit en lui-même qu'il avait semé très peu de choses par son lachon hara, mais

en fin de compte il a abîmé le monde entier, au point qu'il est devenu lépreux dans son corps à cause de sa médisance.

La guérison et la vaccination du metsora

Dans le déroulement de la purification du lépreux, il est dit dans la paracha : « Sur l'ordre du cohen, celui qui se purifie prendra deux oiseaux vivants purs », et Rachi écrit : « parce que les plaies viennent à cause du lachon hara, qui consiste en des bavardages, c'est pourquoi il faut pour le purifier des oiseaux qui bavardent constamment par leur gazouillis. »

Apparemment, cela demande à être expliqué. Si les oiseaux font allusion à des bavardages futiles, pourquoi la Torah a-t-elle ordonné de les apporter lorsque le lépreux est déjà en train de se purifier et qu'il s'est repenti de sa faute ? Il aurait dû les apporter dès le début, au moment où il était rendu impur par la lèpre, alors cela lui aurait rappelé qu'il ne s'était pas bien conduit, comme cet oiseau qui gazouille. Mais quelle utilité cela a-t-il de lui rappeler sa faute maintenant, une fois qu'il s'est déjà purifié de sa faute ? Est-ce qu'on vient lui rappeler des fautes anciennes ?

Il faut savoir que le malade a deux sortes de remèdes. Le but du premier est de le guérir de sa maladie, et le deuxième vient une fois qu'il est guéri, pour l'empêcher de rechuter. Il en va de même en ce qui concerne le lépreux. Dans un premier temps il doit être purifié de l'impureté de la lèpre, ainsi qu'il est dit « ses vêtements seront déchirés et sa tête sera découverte, il sera enveloppé jusqu'à la moustache (...) il demeurera isolé en dehors du camp », et Rachi explique : « Comme par son lachon hara il a séparé l'homme de sa femme et de son ami, lui aussi sera isolé. »

Par conséquent, étant isolé, il fera certainement son examen de conscience, se repentira et sera purifié de sa faute. Mais après sa purification, il a besoin d'un traitement préventif qui l'empêche de retomber, car lui aussi a bavardé comme un oiseau. Il faut qu'il ait toujours devant les yeux la faute terrible qu'il a commise, et comprenne pourquoi la plaie de la lèpre l'a attaqué, ainsi il prendra bien garde à ne plus médire comme auparavant.

Et par ses médisances, il a fait pâlir l'autre et l'a tué par le glaive de ses lèvres, c'est pourquoi il apporte deux oiseaux, l'un qui sera égorgé et l'autre vivant. L'oiseau égorgé correspond à l'autre, sur qui il a parlé et qu'il a pour ainsi dire égorgé, alors que lui, le pécheur, qui se trouve en allusion dans l'oiseau vivant, est resté en vie. Et il trempe l'oiseau vivant dans le sang, pour bien faire sentir à l'homme vivant qui a péché par le lachon hara tout le poids de sa faute, et qu'il ait devant les yeux le sang de celui qu'il a tué par le souffle de sa bouche. On plonge donc son corps dans le sang de l'oiseau égorgé, tout cela pour qu'il ait sans cesse présente à l'esprit la gravité de la faute de la médisance, et n'y retombe plus.

Un rappel du Ciel

« Il enverra l'oiseau vivant » (14, 7)

Dans le processus de purification du lépreux détaillé dans la paracha de cette semaine, nous lisons sur la mitsva de la purification : « Le cohen ordonnera que celui qui se purifie prenne deux oiseaux vivants purs » (14, 4), et Rachi précise : « Pours, ce qui exclut un oiseau impur, parce que les plaies viennent à cause du lachon hara (Traité Arakhin 16b), qui est semblable à un pépiement, c'est pourquoi pour la purification il faut des oiseaux qui pépient constamment. »

Nous entendons parfois à propos d'une histoire quelconque quelque chose de peu banal qui est arrivé dans notre entourage, quelque chose qui contient une allusion du Ciel, et nous ne savons pas toujours comment la relier à nos actes. Les Sages nous enseignent comment aborder chaque incident de notre vie quotidienne en ce monde.

Ainsi, voici ce que raconte l'auteur du livre « Barkhi Nafchi » : Un avrekh est venu me trouver dans un état de grand trouble, pour me raconter quelque chose qui s'était produit chez lui quelques jours auparavant. Cet étrange phénomène lui avait causé une grande frayeur, à lui et à sa famille, et ils n'y trouvaient aucune solution.

« Un grand oiseau est entré dans notre salon, raconta-t-il. Quand nous le chassons il s'en va, mais une minute ou deux plus tard il revient. Nous le chassons de nouveau et il revient encore. Ainsi pendant un jour, deux jours, trois jours et plus.

« Ce n'est pas l'oiseau lui-même qui nous fait peur, dit l'avrekh, mais il nous semble qu'il nous est envoyé du Ciel pour nous insinuer quelque chose. Et nous ne savons pas le moins du monde quelle est l'allusion ou le signe qu'il nous apporte dans ses ailes.

« A un certain moment, continue-t-il fébrilement, nous avons cru qu'il fallait peut-être le tuer et ainsi se débarrasser de lui, et de la tension qu'il provoque dans la maison. » Quand j'ai entendu ces mots sortir de la bouche du avrekh, je lui ai dit : « C'est vous-même qui avez dit qu'il vous semblait que cet oiseau était envoyé du Ciel, alors comment pouvez-vous envisager de le tuer ? Est-ce que le tuer va vous délivrer de lui et des allusions qu'il apporte dans ses ailes ? »

Une lumière rouge

A quoi est-ce que cela ressemble ? A quelqu'un qui roule en voiture, et tout à coup une lampe rouge s'allume au tableau de bord. Etant donné qu'il y a seulement une semaine ou deux qu'il a acheté cette voiture, il ne connaît pas encore très bien toutes les lumières et ne sait pas exactement quelle partie du moteur risque de s'abîmer, ni ce qui a provoqué l'allumage de la lumière rouge. Il continue à rouler, et cette lumière s'éteint et s'allume sous ses yeux encore et encore, de plus en plus souvent, ce qui signifie que le problème du moteur est en train de s'aggraver. Cela irrite le chauffeur, et l'empêche de conduire tranquillement.

Maintenant, arrêtons-nous un instant et réfléchissons : si le chauffeur prend un marteau, casse la lampe et la détruit complètement, est-ce que cela va résoudre le problème de sa voiture ? Sans aucun doute, la situation va continuer à empirer ! Le moteur risque de chauffer, par exemple, jusqu'à ce que la voiture s'arrête complètement et qu'il ne puisse plus continuer son voyage. De plus, cela va mettre les passagers dans un grand danger. Toute la raison d'être de cette lumière est d'avertir le conducteur que quelque chose est arrivé dans le moteur, et la seule et unique solution est d'arrêter la voiture au bord de la route et de vérifier l'état des éléments du moteur. S'il ne sait pas le faire lui-même, il doit chercher un professionnel ou appeler une dépanneuse pour emmener la voiture au garage, où l'on s'occupera de la panne.

Le pépiement de l'oiseau

L'oiseau est un rappel, même dans le cas de cet avrekh. Il semble que cet oiseau lui ait été envoyé du Ciel pour indiquer un problème spirituel quelconque qui existe dans la maison. Par conséquent, il est évident que de tuer l'oiseau ne va aider en rien.

« Alors, que dois-je faire ? » demanda l'avrekh, le visage couvert d'un nuage de souci.

La solution du mystère qui se cache derrière les visites de l'oiseau qui rentre sans cesse dans la maison se trouve dans le Targoum de Yonathan ben Ouziel. Sur le verset 13, le saint Tanna Yonathan ben Ouziel a des difficultés à expliquer le fait que la Torah a ordonné pour le lépreux d'envoyer le deuxième oiseau sans l'égorger, comme on l'a fait pour le premier oiseau. Et il explique que comme le lépreux est puni à cause du lachon hara qu'il a dit, renvoyer le deuxième oiseau est destiné à lui rappeler sa faute ; s'il récidive et continue à dire du lachon hara, le deuxième oiseau reviendra vers lui pour lui rappeler le grand traumatisme qu'il a vécu au moment où il était lépreux. Quand il s'en souviendra, il y a de grandes chances qu'il s'améliore et cesse de mal parler des autres. L'oiseau vivant sert donc de rappel : s'il retombe dans le lachon hara, il reviendra chez lui pour le lui rappeler.

L'avrekh entendit cela, et après avoir fait chez lui un examen de conscience approfondi, il tomba d'accord sur le fait qu'effectivement, chez lui on disait du lachon hara. Il prit sur lui de se renforcer là-dessus et l'oiseau ne revint plus chez lui.

A la lumière de la Paracha

Il y a différentes sortes de plaies

Il est dit dans le verset (Vayikra 14, 34) : « Quand vous viendrez dans le pays de Canaan (...) Je mettrai la plaie de la lèpre dans la maison du pays que vous posséderez. » Rachi écrit (au nom du Midrach Rabba) que c'est pour vous une bonne nouvelle que les plaies vous attaquent, parce que les Amoréens ont caché des trésors en or dans les murs de leurs maisons pendant les quarante ans au cours desquels les bnei Israël étaient dans le désert, et grâce aux plaies, on démolit la maison et on les trouve.

Apparemment, ce sont des choses surprenantes. Si les plaies viennent à cause de la faute du lachon hara et de la médisance, pourquoi va-t-on recevoir une récompense et mériter des trésors cachés dans les murs de la maison ? On devrait plutôt être puni de sa faute, il n'y a pas ici matière à recevoir une récompense !

Il me semble qu'on peut l'expliquer en disant qu'il y a deux sortes de plaies. Il y a les plaies des maisons qui viennent en conséquence du lachon hara, et celles qui viennent pour le bien de l'homme, pour lui faire mériter des trésors ; c'est le cohen qui décide et qui tranche.

Celui qui voit une plaie dans sa maison doit aller chez le cohen, et c'est lui qui décidera, en fermant la maison et en détachant les pierres. Si c'était dû au lachon hara et à la médisance, naturellement, la lèpre de la maison vient en punition de sa faute, et naturellement, la personne en question ne méritera pas de trouver un trésor, mais sera punie par la lèpre de la maison et perdra ses biens et son argent quand il faudra démolir la maison, pour expier sa faute. Mais si on a démoli la maison, qu'on a trouvé un trésor et qu'on s'est enrichi, c'est une preuve qu'on n'est pas frappé de la maladie de la langue, qu'on n'a pas commis la faute de lachon hara, et que bien au contraire, on garde sa bouche et sa langue.

C'est pourquoi le Saint béni soit-Il donne une récompense parfaite en faisant trouver un trésor, et dans ce cas, il est certain que la destruction de la maison constitue une récompense d'avoir réussi à garder sa langue de dire du mal.

« Il est lépreux, il est impur, le cohen doit le déclarer impur, sa tête est le siège de la plaie » (Vayikra 13, 44)

Le saint Or Ha'Haïm objecte : pourquoi est-il dit ici « il est lépreux », et non, comme il avait été dit jusqu'à présent, « c'est une lèpre » ?

Il explique que le qualificatif de « lépreux » est un adjectif qui s'attache à la personne elle-même, elle est plus méprisable et vile que si la Torah avait témoigné qu'elle « a une lèpre ». De cette façon, la Torah vient nous enseigner que cet homme, par ses mauvaises actions, est dédaigné par Hachem, au point qu'Il a amené sur lui une lèpre.

Les autres plaies viennent à des endroits cachés de l'homme, car Hachem protège l'honneur des gens, et même quand ils méritent des châtiments, Il les punit de telle façon qu'ils ne soient pas méprisables aux yeux des autres.

Mais comme cet homme est tellement en horreur à Hachem, Il amène sur lui la lèpre à un endroit que tout le monde peut voir : le devant ou le derrière d'une tête chauve, et il devient évident aux yeux de tous qu'il est en horreur à D. et aux hommes.

« Le jour de sa purification il sera mené au cohen » (14, 2)

On peut faire remarquer, écrit le 'Hida dans son livre 'Homat Anakh, que le mot « véhouva » (sera mené) est formé des mêmes lettres que « véahouv » (est aimé).

Cela contient une allusion à ce que dit le Rambam : le pénitent était auparavant haï de D., méprisé, éloigné et en horreur, mais une fois qu'il s'est repenti, il est aimé, apprécié, proche et ami.

On trouve cette idée en allusion dans le verset : « Le jour de sa purification il sera mené au cohen », c'est-à-dire que dès qu'il s'est repenti, alors en plus de la purification, « il est aimé », aimé par D., comme le cohen, car immédiatement, dès qu'il se repent, il est aimé par D.

« Le cohen sortira en dehors du camp et verra que la plaie de la lèpre a guéri chez le lépreux » (14, 3)

Etant donné que tout dépend de ce que dit le cohen, la Torah a ajouté une mise en garde particulière : « Observe avec un soin extrême et exécute les prescriptions relatives à la lèpre : tout ce que les cohanim, descendants de Lévi, vous enseigneront d'après ce que Je leur ai prescrit, vous vous appliquerez à le faire » (Devarim 24, 8). On tire de là une halakha : un lépreux qui enlève les signes de l'impureté devient pur, mais il transgresse l'interdiction de « observe (...) les prescriptions relatives à la lèpre ».

Le gaon Rabbi Mordekhaï Epstein a dit : on peut en apprendre la gravité de la faute. D'après les lois concernant

le lépreux, il doit être à l'écart en dehors du camp. C'est un décret très difficile à supporter, car on est séparé de sa famille et de ses proches, éloigné de ses amis et connaissances, isolé et solitaire. Cela en plus de la souffrance due aux plaies elles-mêmes. Or il existe un moyen de sortir de cette solitude et de cette souffrance : il suffit d'arracher simplement les signes de l'impureté et de se purifier immédiatement ! C'est là son épreuve : va-t-il résister à la tentation et préférer souffrir dans une terrible solitude, pour une période indéterminée, peut-être même pour le restant de ses jours, pour ne pas enfreindre une interdiction de la Torah ? Car toutes les terribles souffrances qu'il endure à cause des plaies et de la solitude n'approchent pas de ce qu'il devrait souffrir dans le monde à venir s'il transgressait une interdiction.

La lumière du Zohar

« Quand vous entrerez dans le pays de Canaan que Je vous donne » (14, 34)

Rabbi Abba a dit : est-ce cela la récompense, que l'on trouve des plaies chez ceux qui méritent de rentrer dans le pays ? Mais il a déjà été répondu que c'est pour qu'ils trouvent les trésors qu'ils avaient cachés dans leurs maisons, afin que les bnei Israël en profitent. Heureux êtes-vous, bnei Israël, qui êtes attachés à Hachem, et qui êtes aimés de Hachem, ainsi qu'il est dit : « Je vous ai aimés, dit Hachem. »

Et par amour, Il les a fait rentrer en Terre sainte pour faire résider Sa Chekhina entre eux, que Son Sanctuaire soit en eux et que les bnei Israël soient les humains les plus saints.

Quand ils sont entrés en Erets Israël, le Saint béni soit-Il a voulu les purifier, sanctifier la terre et faire de la place à la Chekhina, pour qu'elle ne repose pas dans un endroit impur. C'est pourquoi grâce aux plaies, on démolissait des maisons de bois et de pierre qui avaient été construites dans l'impureté. Si cet acte de destruction des maisons était uniquement destiné à faire découvrir des trésors, les pierres et la terre seraient revenues à leur place, telles quelles, après la destruction, mais le verset dit : « on détruira les pierres », et aussi « on prendra de l'autre terre ». C'est nécessairement dans le but de chasser complètement l'esprit d'impureté, que la terre soit sanctifiée comme auparavant, que les bnei Israël résident en sainteté et que la Chekhina repose parmi eux.

(Tazria 50a)

Garde ta Langue

Une grande utilité

Il est d'une grande utilité de s'habituer à « se montrer souple », car outre le fait que c'est en soi une belle qualité, qui vaut que du Ciel on se montre souple avec toutes les fautes qu'on a commises, comme l'ont dit nos Sages, c'est également d'une grande utilité pour ne pas en arriver à la colère et à la dissension.

(Hovat HaChemira)

Faire plaisir de tout cœur

« Celui à qui est la maison viendra » (Vayikra 14, 35)

Les plaies peuvent survenir pour sept raisons. L'une d'elles est la mesquinerie (il s'agit de quelqu'un qui jalouse les autres et ne fait pas profiter ses voisins de ses biens en les leur prêtant, Rachi), comme il est écrit : « celui à qui est la maison viendra ». Le Tanna Rabbi Yichmaël explique qu'il s'agit de (Arakhin 16a) « celui qui garde sa maison pour lui » : il ne prête pas ses ustensiles aux autres (Rachi). La sainte Torah nous met en garde contre ce défaut et nous recommande de nous en éloigner, comme il est écrit : « Tu lui donneras et lui donneras encore, sans que ton cœur regrette de lui donner » (Devarim 15,10). Rabbeinou Yona explique dans Cha'arei Techouva (3, 35) que nous avons l'obligation de nous éloigner de la mesquinerie et d'avoir bon cœur, comme il est dit (Proverbes 22, 9) : « Celui qui a bon cœur sera béni. » Or donner n'est pas suffisant, car la générosité est déjà quelque chose d'implanté en nous. C'est pourquoi après « Tu lui donneras et lui donneras encore », il a été ajouté « sans que ton cœur regrette de lui donner ».

Il y a lieu de souligner ici ce qui est rapporté au nom du saint Zohar : quiconque se nourrit chez une personne envieuse verra cette nourriture se transformer en poison mortel pour son âme. C'est pourquoi Rabbeinou Hakadoch ne voulait manger chez personne, car il craignait pour son âme. Il avait peur de profiter de quelqu'un de mesquin, ce qui le rendrait obligatoirement malade (Kav Hayachar 1, 26).

Un jour, des encaisseurs d'œuvres de bienfaisance (gabaï tzedaka) sont allés chez le gaon Rabbi Yé'hezkel Landau, auteur de « Noda' Biyouda », et lui ont demandé un don pour la mitsva de rachat de prisonniers qui se présentait à eux. Ils ont ajouté qu'ils avaient besoin de trois cents ducats pour cette précieuse mitsva.

Après avoir entendu cela, Rabbi Yé'hezkel est allé dans la pièce à côté, est revenu avec la somme de deux cent quatre-vingt dix ducats et a donné les pièces aux gabaï tzedaka en disant : « Voici mon don. Le reste, les autres vous le donneront... »

Très heureux de cette considérable contribution, les gabaïm l'ont remercié chaleureusement pour sa générosité et pour son dévouement pour la mitsva de rachat de prisonniers. Mais surpris, ils n'ont pu s'empêcher de penser : « Puisque le Rav s'est dévoué à donner si généreusement, pourquoi n'a-t-il pas ajouté encore dix ducats, nous épargnant ainsi la fatigue de chercher cette somme insignifiante ? »

Le Rav leur a répondu « Vous oubliez une michna explicite du traité Avot (Chapitre 5, 17) : "Celui qui souhaite donner, mais que les autres ne donnent pas, a un mauvais œil envers les autres." »

Notre rôle dans la vie

On trouve également dans notre génération cette extraordinaire qualité de porter un regard positif sur chacun. De temps en temps, le gaon Rabbi Aharon Kotler, Roch Yéchiva de la grande yéchiva de Lakewood, se rendait à Cleveland pour ramasser de l'argent pour sa yéchiva. Le gaon Rabbi Eliahou Méïr Bloch, Roch Yéchiva de la yéchiva de Telz à Cleveland, se joignait à ce voyage pour l'aider à organiser la collecte de fonds, alors qu'il devait également s'occuper de sa propre yéchiva.

Très surpris, des gens qui le connaissaient lui ont demandé : « Est-il possible que vous, qui êtes déjà responsable d'une yéchiva, aidiez à la collecte de fonds d'une autre yéchiva, celle de Lakewood ? Cela risque de porter préjudice à votre propre yéchiva ! »

Voici ce que leur a répondu Rabbi Eliahou Méïr : « Ecoutez, notre rôle dans la vie est de sanctifier le nom divin. Alors, quelle

différence si c'est par l'intermédiaire de ma yéchiva ou de celle de Rabbi Aharon ? L'essentiel est de sanctifier Son Nom ! » (Il y a lieu de souligner ici le comportement de notre maître Rabbi David 'Hanania Pinto, dont le dévouement pour l'étude et pour le maintien d'un monde de Torah est infini. Et malgré le joug matériel qui pèse sur lui pour maintenir les institutions de Torah qu'il a fondées de par le monde, il s'arme de force et de courage pour soutenir ceux qui étudient. Que D. lui accorde une longue vie dans le bien et la douceur, et qu'il mérite de grandir et de magnifier la Torah, conformément à sa pure aspiration.)

Hommes de foi

Histoires des justes de la famille Pinto

Rabbi 'Haïm Pinto le petit était connu comme un homme qui faisait preuve d'un dévouement exceptionnel pour chacun des bnei Israël. Un jour, il a rencontré sur son chemin Rabbi Aharon Bouganim. Le Rav lui a dit : « Je jeûne pour vous aujourd'hui, car j'ai vu qu'un mauvais décret pèse sur vous. » Et en effet, le Rav a jeûné toute la journée pour Rabbi Aharon Bouganim.

Dans l'après-midi, ce dernier s'est rendu au marché pour vendre et acheter de la marchandise comme à son habitude. Mais soudain, à l'endroit même où il se tenait, un grand mur s'est écroulé. Par miracle, Rabbi Aharon a réussi à s'enfuir de l'endroit et il en est ressorti sain et sauf. Par le mérite du tsaddik, le décret qui pesait sur lui avait été annulé (« Chéva'h 'Haïm », histoire racontée par Rabbi Yitz'hak Bouganim, fils de Rabbi Aharon).

De la bière dans le réservoir d'essence

Voici ce qu'a raconté le fils de Rabbi Avraham 'Ali à Rabbi David 'Hanania Pinto :

Une fois, Rabbi Avraham 'Ali a fait un trajet en autobus avec Rabbi 'Haïm le petit. Soudain, au milieu du chemin, le moteur a cessé de fonctionner. Au bout de deux heures environ, Rabbi 'Haïm a demandé « Pourquoi n'avançons-nous pas ? » Les passagers lui ont répondu que le réservoir d'essence avait été rempli de bière par erreur, c'est pourquoi le moteur ne fonctionnait pas. Mais Rabbi 'Haïm n'a pas semblé inquiet du tout. « Allez toucher le moteur avec ma canne, et tout rentrera dans l'ordre » a-t-il demandé à Rabbi Avraham 'Ali. Ce dernier a touché le moteur du bus avec la canne de Rabbi 'Haïm, et à la grande surprise de tous les passagers, le moteur s'est immédiatement remis à fonctionner.

Sur un long chemin

Un des habitants de Mogador faisait tous les jours le trajet depuis chez lui jusqu'à son travail, en-dehors de la ville. Un matin, il a rencontré Rabbi 'Haïm qui lui a demandé où il se rendait. Il lui a répondu qu'il allait au travail, comme toujours.

« Y a-t-il un autre chemin pour arriver à votre travail ? » lui a demandé Rabbi 'Haïm. »

« J'ai un autre chemin, mais il est beaucoup plus long » a-t-il répondu.

« S'il en est ainsi, a répliqué Rabbi 'Haïm, je décrète que vous n'empruntiez pas le chemin habituel aujourd'hui. Prenez le chemin plus long. » L'homme lui a répondu qu'il en ferait ainsi et il a immédiatement changé d'itinéraire pour prendre le chemin plus long.

Quelques jours plus tard, l'homme est venu chez le Rav le remercier avec émotion de lui avoir sauvé la vie. En effet, le jour où il avait emprunté le long chemin, un camion avait renversé un groupe de personnes sur le chemin plus court. Il s'agissait de ses collègues de travail : certains avaient été tués et d'autres mortellement blessés. S'il avait pris, lui aussi, le chemin habituel, qui sait ce qu'il serait devenu ?

Le machguia'h et le cachet

A l'heure où ce numéro est en route pour l'imprimerie, nous poursuivons notre routine, en servant Hachem et en Le remerciant pour chacune de nos respirations. Exactement au même moment, des milliers d'hommes et d'éminents Rabbanim s'occupent de surveiller la cacherout d'usines alimentaires dont le contenu sera bientôt distribué à nos milliers de frères juifs de par le monde.

Les préparations de la fête de Pessa'h et la surveillance de la cacherout reviennent au dirigeants de la cacherout dont la plupart restent anonymes. Nous n'avons aucune idée de ce qui se passe derrière ce cachet qui se trouve sur les aliments et qui témoigne que tel produit est « cacher lepessa'h ». Dans cette rubrique, nous allons jeter un rapide coup d'œil à ce tampon et aux histoires qu'il renferme.

L'attitude puissante et la responsabilité que ressentaient le dirigeant du tribunal rabbinique de Londres, Rav Yossef Tsvi Halevy Dinner, Zatsal envers la cacherout « Kedassya » qu'il a dirigée pendant plus de cinquante ans, étaient extraordinaires de dévouement. Pendant plus de trente ans, il s'est rendu une fois par an en Israël pour surveiller lui-même la cuisson des matsot faites à la machine destinées aux juifs d'Angleterre.

Une fois, son petit-fils l'a vu marmonner quelque chose au moment de la fin de la cuisson. Lorsqu'on lui en a demandé la raison, il a répondu : « Au début de la cuisson, je prie pour qu'il n'y ait pas de panne et pour que la cuisson des matsot se passe correctement. Et à la fin, je prie pour que quiconque mange de ces matsot les consomme pour le nom de Dieu, pour la mitsva ! »

A deux reprises, il s'est coupé les doigts pendant la cuisson des matsot. La première fois, c'était dans une usine en Angleterre : il n'a pas perdu son sang-froid, et avant d'être transféré à l'hôpital, il a montré aux machgui'him comment poursuivre la surveillance et le remplacer, juste avant de s'évanouir. Les propriétaires de l'usine, des non-juifs, ont été très impressionnés : « Nous n'avons jamais rencontré quelqu'un qui se domine avec autant de courage pour respecter ses principes », ont-ils dit. La deuxième fois, c'était lors de la cuisson des matsot en Israël : il a tout d'abord refusé d'aller se faire soigner. Mais quand on l'a envoyé de force à l'hôpital, il a interdit à ses enfants, des Rabbanim, de l'accompagner et a préféré leur expliquer en détail la suite de la procédure de surveillance. Même depuis l'hôpital, il était en contact téléphonique avec l'usine de matsot, à la stupéfaction des médecins qui se demandaient comment il réussissait à ne pas se tordre de douleur.

Une fois, lors d'une réunion où l'on évaluait le degré de cacherout des usines de matsot, un des participants a fait remarquer que les matsot de telle usine n'étaient pas très bonnes. Alors, stupéfait, le Rav Dinner s'est exclamé : « Je n'ai jamais senti de différence de goût entre les matsot ! Toutes les matsot sont identiques. L'essentiel est de les manger pour la mitsva, alors comment penser à leur goût pendant qu'on les mange ? »

Il n'y a pas de risque de lait non surveillé

Un été, il y a cinquante ans environ, le Rav Yossef Tsvi Halevy Dinner s'est rendu avec sa famille dans un village reculé. Tous

les jours, tôt le matin, il envoyait deux de ses fils à l'étable pour qu'ils s'assurent que la traite des vaches effectuée par le non-juif était réalisée correctement : afin que le lait ne soit pas du lait non-surveillé, il faut qu'un juif soit présent.

Un jour, ses fils sont arrivés juste après le début de la traite et n'ont donc pas voulu prendre le lait. Ils en ont pris seulement deux bouteilles pour les bébés. Mais en rentrant à l'auberge, le Rav a refusé de les prendre, en disant : « Bien que la loi stricte permette une plus grande indulgence envers les bébés, je ne suis pas intéressé par ce lait. Plus encore, si le propriétaire de l'étable, qui n'est pas juif, voit que nous lui achetons parfois du lait sans surveillance, il refusera de mettre une surveillance sur sa traite à l'avenir. »

Les fils sont immédiatement retournés à l'étable pour rendre le lait. Face à leur refus de l'utiliser, l'homme s'est mis fortement en colère et s'est écrié : « Ne me faites-vous pas confiance ? Me soupçonnez-vous d'y mélanger le lait d'un autre animal ? » Puis il les a avertis qu'il ne voulait plus les revoir.

En entendant cela, le Rav Yossef Tsvi Halevy Dinner a décidé d'aller lui-même le calmer. Dès qu'il a aperçu le Rav de loin, le fermier s'est mis à crier et à le prévenir avec mépris de ne pas s'approcher de l'étable. Le Rav lui a demandé d'accepter de l'écouter. Quand il y a consenti, il lui a expliqué avec douceur, en se mettant à sa place :

« Ne croyez surtout pas qu'on ne vous fait pas confiance. Seulement, au Moyen Age, certains fermiers mélangeaient au lait de vache le lait d'un autre animal impur qui nous est interdit, c'est pourquoi nos maîtres ont institué qu'un juif devrait toujours être présent pour surveiller qu'aucun lait d'un autre animal ne soit ajouté. »

En entendant cela, le non-juif a demandé au Rav de venir dans son bureau. Il a bien fermé la porte et les fenêtres, et après s'être assuré que personne ne pouvait les entendre de l'extérieur, il a dit : « J'aimerais vous dévoiler quelque chose, à condition que vous le gardiez pour vous.

« Vos Maîtres sont plus sages que vous ne le croyez. Ils savent de quoi ils parlent et ils ont raison. Derrière l'étable, je cache un enclos de cochons et j'ai l'habitude de mélanger le lait de truie au lait de vache. »

Sous le choc, le Rav Dinner a demandé au propriétaire de l'étable : « Vous transgressez la loi, ne craignez-vous pas de vous faire attraper ? »

Alors il lui a répondu que le gouvernement vérifiait le pourcentage de graisse présent dans le lait. Or ce pourcentage est beaucoup plus élevé dans le lait de truie que dans le lait de vache, c'est pourquoi il suffisait de rajouter une grande quantité d'eau et de le mélanger au lait de vache. Ainsi, on ne peut rien remarquer.

Naturellement, il a accepté que désormais, les fils de Rav Dinner continuent à venir surveiller la traite. Le chef du tribunal rabbinique de Londres a raconté cette histoire à plusieurs reprises, surtout quand il officiait en tant que Rav et qu'on essayait d'arguer que de nos jours, le risque du lait des non-juifs n'existe plus...